

Le Collège de la Médecine Générale se félicite de la création de la sous-section médecine générale au Conseil National des Universités (CNU)

Les termes du communiqué des deux Ministères de tutelle sont explicites :

« Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et Geneviève FIORASO, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et à la Recherche annoncent l'ouverture d'une sous-section au Conseil National des Universités pour la reconnaissance de la médecine générale. »

« Annoncée vendredi 28 novembre lors de la clôture du Congrès National des Généralistes Enseignants, cette décision, très attendue de tous les professionnels concernés, constitue une avancée historique dans la reconnaissance de la médecine générale comme spécialité d'excellence, au cœur des réseaux de prévention et de soins, au bénéfice de la santé publique et au plus près des besoins des patients. »

Le Collège de la Médecine Générale souhaite que cet acte fondamental et longtemps attendu par les acteurs de la discipline universitaire soit :

- accompagné par les nominations d'enseignants titulaires et associés essentielles au bon fonctionnement des départements de médecine générale,
- prolongé par les décisions et les annonces indispensables pour définir la place et le rôle de la profession dans le système de soins et lui donner les moyens de sa mission.

Il est nécessaire que la loi de Santé en gestation évolue dans le même esprit pour une structuration efficiente des soins primaires.

Le Collège de la Médecine Générale est disponible dès maintenant pour apporter sa contribution à l'élaboration de ces éléments.

Contacts Presse

Pr. Pierre-Louis Druais, Président : pl.druais@lecmg.fr

Dr. Marie-Hélène Certain, Secrétaire Générale : mh.certain@lecmg.fr

Collège de la Médecine Générale

20 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : + 33 (1) 47 45 13 55 - contact@lecmg.fr